

MAIRIE de VILLARD-SAINT-SAUVEUR

(Hameau de l'Essard)
39200

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 15 SEPTEMBRE 2023 À 18 H 30

Etaient présents : Claude PIMPIE, Michel MEYNIER, Sylvain PERRIER, Stéphane WALTRIGNY, Lucile VINCENT, Pierre CORRIOL, Michel ÉCARNOT, Christina KULLMANN, Yannick LEGRAND, Robert MICHEL, Laurent PERRIER-MICHON, Christian PIDOUX, Daniel MONNERET, Christiane PIRISINO, Brigitte VUILLERMOZ,

Absents excusés et Procurations : Yannick LEGRAND donne procuration à Claude PIMPIE, Pierre CORRIOL donne procuration à Robert MICHEL. Stéphane WALTRIGNY, Laurent PERRIER-MICHON, Daniel MONNERET

Absents :

Secrétaire de séance : Lucile VINCENT,

I. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE PRECEDENTE 21 JUILLET 2023

Le conseil municipal adopte à l'unanimité le compte-rendu du 21 juillet 2023.

II. DECISION MODIFICATIVE BUDGET EAU-ASSAINISSEMENT CHAPITRE 014

M. Le Maire explique une augmentation de 748 euros sur le chapitre 014. Afin de pouvoir payer les factures à l'agence de l'eau, nous devons prendre 748,00€ sur le chapitre 011.

Le conseil municipal approuve la décision modificative et autorise le maire à signer tout document s'y réfèrent.

III. PLUi : CHARTE DE GOUVERNANCE A L'ELABORATION DU PROJET DE PLUi HAUT JURA SAINT CLAUDE

Monsieur le Maire indique le report de ce point au prochain conseil municipal

IV. ARRÊTÉ : OPPOSITION AU TRANSFERT DES POUVOIRS DE L'HABITAT A LA CCHJSC

M. Le Maire indique que la CCHJSC désire que les communes prennent un arrêté d'opposition au transfert automatique des pouvoirs de police liés à la compétence de l'habitat.

Après débat, le conseil municipal autorise M. Le Maire à prendre l'arrêté d'opposition au transfert automatique des pouvoirs de police liés à la compétence de l'habitat.

V. DEVIS : STE TECHNIPROPRE POUR LE NETTOYAGE APRES LOCATION SALLE DES FÊTES

M. Le Maire indique qu'à la suite de chaque location de la salle des fêtes, la Sté JOB CLEAN effectue le ménage. À plusieurs reprise la salle n'étant pas nettoyer comme il se doit, Lucile VINCENT, en charge des états de lieux avant et après location demande le changement de société de ménage. Lucile VINCENT fait une demande de devis à la société Technipropre dont celui-ci est de 300,00€ soit une différence de 121,00 € avec le devis présenté par la société JOB CLEAN. Un premier essai aura lieu prochainement puis ensuite la différence de prix sera reportée sur les locations de la salle des fêtes.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

VI. QUESTIONS DIVERSES

Location salle des fêtes du 29/07/2023 : un remboursement à hauteur de 50% du forfait ménage (179,00€) sera effectué au locataire car le ménage n'étant pas bien effectué par la société JOB CLEAN.

Elections Sénatoriales : le 24 septembre 2023

Repas des ainés : M. Le Maire indique que cette année elle aura lieu le 03 décembre 2023.

Ramassage des Monstres : le 14 octobre 2023 de 8h00 à 12h00

Fin de séance à 20h00

Le Maire,
Claude PIMPIE

A handwritten signature of Claude Pimpie, consisting of a stylized 'C' and 'P' followed by a series of cursive lines. To the left of the signature is a circular teal official stamp with the text 'MAIRIE DE VILLARD SAINT SAUVEUR' around the perimeter and '2023' in the center.

SEANCE DU 15 septembre 2023 À 18 H 30

MEMBRES	EMARGEMENTS	PROCURATIONS
CORRIOL Pierre	<i>Absent</i>	<i>Donne procuration à MICHEL Robert</i>
ÉCARNOT Michel		
KULLMANN Christina		
LEGRAND Yannick	<i>Absent</i>	<i>Donne procuration à PIMPIE Claude</i>
MEYNIER Michel		
MICHEL Robert		
MONNERET Daniel	<i>Absent</i>	
PERRIER Sylvain		
PERRIER-MICHON Laurent	<i>Absent</i>	
PIDOUX Cristian		
PIMPIE Claude		
PIRISINO Christiane		
VINCENT Lucile		
VUILLERMOZ Brigitte		
WALTRIGNY Stéphane	<i>Absent</i>	<i>Donne procuration à personne</i>